Nos deux "first ladies" de l'ONU

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **94 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682117

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Francesca Pometta

Nos deux «first ladies» de l'ONU

Marianne von Grünigen

Francesca Pometta est «notre» dame de New York. Elle est la première femme suisse à porter le titre d'ambassadeur. En 1975, elle est nommée directrice suppléante de la Direction des organisations internationales à Berne, avec le titre de ministre. En 1977, elle prend la direction de la Division politique III (ONU et Organisations internationales, etc.). Actuellement, elle succède à l'Ambassadeur Jean-François-Sigismond Marcuard, ancien Observateur suisse auprès de l'ONU à New York.

Le Message du Conseil fédéral relatif à l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies a paru le 31 décembre 1982. Sa rédactrice en chef est une femme, notre seconde «first lady» de l'ONU, la diplomate Marianne von Grünigen, qui, depuis 1982, assume la fonction de première collaboratrice du chef de mission à Moscou, avec le titre de ministre.

Deux femmes, deux mondes

Autant l'une, Francesca Pometta, est réservée, diplomate au sens premier du mot, autant l'autre, Marianne von Grünigen, est ouverte et disposée au dialogue.

Francesca Pometta: l'observance du silence

Diplomate de cœur et de profession, Francesca Pometta, assise sur un strapontin new-yorkais, observe. Et qu'observe-t-elle? Un observateur doit avant tout observer le silence. Francesca Pometta avoue qu'elle ressemble à un parlementaire qui, dans un Parlement, est privé du droit de vote.

Certes, la Suisse n'est pas absente, on la sait là. On la considère même. Elle accueille depuis 1945 l'Organisation des Nations Unies. Pays neutre, elle a témoigné depuis de nombreuses années son intérêt pour les affaires internationales et elle jouit d'une tradition de paix. Elle n'est donc pas dépourvue d'un certain poids. La mission suisse entretient également de bons rapports autant avec le président de l'Organisation, M. Perez de Cuellar, qu'avec les autres membres de missions étrangères. En dépit de cela, les intérêts suisses – qui sont considérables – restent sans voix et sans défense. Et leur avenir n'est pas prometteur d'amélioration.

Francesca Pometta n'a pas choisi la politique par amour pour la politique politicienne. Pragmatique, elle en reconnaît l'importance primordiale pour la gestion d'un pays, du monde. Et, en ce sens, tout citoyen a une responsabilité face aux choix politiques.

Francesca Pometta témoigne mieux que quiconque que chacun est concerné par le sort international, même s'il ne paraît pas en avoir les moyens de prime abord. Elle entreprend des études de lettres à l'Université de Lausanne. L'histoire lui plaît, la diplomatie la tente, mais la carrière n'était ouverte qu'aux hommes. C'est pourquoi elle doit attendre jusqu'en 1957 pour entrer au Département fédéral des affaires étrangères. Toute l'ascension reste à faire. Elle accomplit un stage à Berne, à Paris puis est affectée à l'OCDE. Attribuée dès 1960 à Berne, Washington, puis à l'ONU à New York, elle revient à Berne sept ans plus tard où elle prend la charge des affaires concernant le Conseil de l'Europe et les Nations Unies dans les domaines sociaux et les droits de l'homme. En 1971, elle part pour Rome en tant que conseillère d'ambassade, chargée des affaires économiques. De retour à Berne, elle accède au poste de directrice suppléante de la Direction des organisations internationales en 1975 avec le titre de ministre. Deux ans plus tard, elle prend encore la direction de la Division politique III (ONU et Organisations internationales, etc.), avec le titre d'Ambassadeur, avant d'être nommée, en 1982, nouvel Observateur suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, succédant à l'Ambassadeur Sigismond Marcuard.

Tout pays non membre de l'ONU a le droit, donc, d'envoyer des délégués, lesquels sont autorisés à assister aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Ceux-ci reçoivent la documentation nécessaire, mais n'ont ni la possibilité de représenter des projets de résolution ni celle de participer aux votes. Seulement en cas d'autorisation, les délégués suisses peuvent prendre la parole dans les commissions de l'Assemblée générale. A l'Assemblée générale, par contre, il n'est pas question pour eux de s'exprimer. Qui plus est, les travaux et les négociations d'importance se déroulent toujours plus souvent dans des groupes de travail ou lors de consultations informelles auxquelles seuls les membres de l'ONU ont accès. La Suisse en est, par conséquent, exclue.

Madame Francesca Pometta vit quotidiennement l'observance du silence. «En adhérant à l'ONU, nous pourrons mieux y défendre nos intérêts qui sont considérables. (...) La politique étrangère est l'instrument de défense de l'indépendance du pays. Il vaut la peine de s'interroger sur l'indépendance de la Suisse dans le monde moderne.»

Marianne von Grünigen: rédactrice en chef du Message relatif à l'ONU

Marianne von Grünigen est originaire de Saanen, dans l'Oberland bernois. Née à Zurich, elle a vécu et étudié à Bâle, auprès notamment de Max Imboden, constitutionnaliste, lequel fut le premier à reconnaître en elle un talent pour le droit.

Ses expériences à Berlin, à l'OCDE à Paris, à l'Institut Max-Planck à Heidelberg marquèrent ses débuts de carrière diplomatique.

Marianne von Grünigen vécut un événement clé en 1965, alors qu'elle prenait part à un séminaire à Yale. Un étudiant d'Afrique noire s'indignait du fait qu'à l'époque encore, les femmes suisses étaient privées du droit de vote. Lui qui avait toujours entendu dire que la Suisse était le haut lieu de la liberté et de la démocratie. Il ne pouvait pas comprendre qu'un tel droit de l'homme fût refusé aux femmes. S'adressant à Marianne von Grünigen, il lui demanda alors si l'on ne pouvait pas intervenir auprès l'ONU. Gênée, la juriste avoua que la Suisse n'appartenait pas à l'ONU...

La carrière diplomatique de Marianne von Grünigen débute en 1967 au Département fédéral des affaires étrangères. Après le séjour à l'étranger de règle pour les diplomates (entre autres à Bonn en tant qu'attachée culturelle), elle est appelée à la tête de la Section des Nations Unies à Berne. Dès l'automne 1980, elle fonctionne comme rédactrice en chef du Message du Conseil fédéral relatif à l'adhésion de la Suisse à l'ONU. «Rédiger un Message est toujours un travail d'équipe.» L'élaboration du Message s'effectue selon des critères bien précis. Il faut d'abord s'en tenir aux prescriptions de la Chancellerie. Le plan est ensuite discuté au sein de l'équipe de travail. Soumission du premier projet à l'intérieur du département. Apurée, une seconde version est alors transmise à tous les départements. Ce n'est que lorsque le Message est ratifié par le Conseil fédéral dans son ensemble et par la Chancellerie, qu'il peut être soumis aux Chambres fédérales.

Depuis 1982, Marianne von Grünigen est première collaboratrice du chef de mission à Moscou, avec le titre de ministre.

Les hommes sont-ils plus conservateurs que les femmes?

Y a-t-il inversion des rôles? Les femmes, hier encore conservatrices, sont-elles aujourd'hui plus ouvertes au changement que les hommes. Car ceux-ci sont plus nombreux à se retrancher derrière des arguments dépassés dès qu'il s'agit de l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

D'après Marianne von Grünigen, des opposants honorables (les membres du comité contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU, par exemple) font prévaloir, aujourd'hui encore, des arguments qui ne tiennent compte ni de la fondamentale transformation du monde ni de celle de l'ONU depuis sa fondation en 1945.

En 1945, lors de la fondation de l'ONU dans l'immédiate après-guerre, les Etats neutres n'étaient guère bienvenus. On leur reprochait de ne pas s'être activement engagés dans le combat contre les puissances de l'Axe, l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

A l'époque, le Conseil fédéral établit un programme en trois points, lequel guide aujourd'hui encore notre politique face à l'ONU. Selon ce programme, le Conseil fédéral s'obligeait à observer les activités de l'ONU.

Francesca Pometta, notre première femme ambassadeur, est aujourd'hui observatrice suisse auprès de l'ONU à New York. Par la suite, la Suisse s'est engagée à adhérer au Statut de la Cour internationale de Justice ainsi qu'aux institutions spécialisées et à faciliter l'établissement des Nations Unies sur son territoire national. C'est en partie grâce au siège de l'ONU à Genève que, du point de vue international, l'organisation ne nous a pas complètement perdus de vue.

Les principaux changements qui ont marqué la face du monde depuis 1945 sont sans aucun doute les suivants. L'effondrement de l'empire colonial a conduit à la création de près de 100 nouveaux Etats, aujourd'hui le tiers monde. Leur adhésion à l'ONU a assuré à l'organisation son universalité. D'autre part, l'ONU a condamné le système coutumier de règlement des conflits internationaux par la force. L'organisation cherche au contraire, par force négociations, à contribuer à une solution pacifique des conflits (en envoyant, par exemple, ses troupes pour la paix, les fameux casques bleus de l'ONU).

Quels sont ces préjugés qui reviennent sans cesse depuis quarante ans?

Ça coûterait trop cher.

L'ONU est incapable de résoudre les situations conflictuelles.

L'adhésion à l'ONU ne rapportera aucun avantage économique à la Suisse.

La neutralité suisse est mise en danger.

La Suisse est présente dans les institutions spécialisées de l'ONU. Ça suffit.
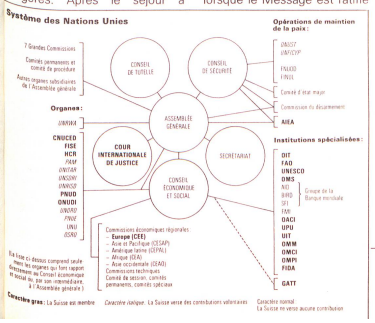
La soumission du projet au vote populaire n'aura pas lieu avant le printemps 1986. D'ici là, un grand travail d'information reste à faire pour les partisans de l'adhésion. □